

Géographie - Leçon n°3

Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

Parce qu'elle met les régions du monde en concurrence autant qu'en relation, la mondialisation est un processus extrêmement sélectif : alors que certains territoires sont au cœur de la mondialisation actuelle, d'autres restent en marge de celle-ci. Il s'agit donc d'étudier les conséquences spatiales de la mondialisation: quels territoires les acteurs et les flux de la mondialisation privilégient-ils ? Quels autres territoires délaissent-ils? En fonction de quels critères ces choix sont-ils opérés?

I. Les pôles et les espaces majeurs de la mondialisation

1. La mondialisation s'organise autour d'un nombre restreint de territoires

a) Les pôles dominants de l'économie mondiale sont au cœur de la mondialisation. Trois grandes aires continentales – l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie Orientale – produisent à elles seules environ **80% de la richesse mondiale**, concentrent les plus grandes capacités de production et d'innovation de la planète (70% de la production industrielle, 90% des dépenses de Recherche et Développement), ainsi que la quasi-totalité (plus de 90%) de la capitalisation boursière mondiale. 75% des échanges mondiaux de marchandises se fait dans ou entre ces trois pôles, qui émettent et reçoivent les $\frac{3}{4}$ des IDE produits dans le monde et qui concentrent l'essentiel de la consommation mondiale. Les acteurs importants de la mondialisation en sont issus : **la plupart des plus grandes FTN**, les **États du G7**, les organisations régionales les plus actives (**Union Européenne, ALENA, ASEAN**) ainsi que les principales organisations internationales.

b) Les pays émergents constituent les périphéries proches de la mondialisation. Ces États, intermédiaires entre les pays en développement et les pays les plus développés, forment un ensemble aux limites fluctuantes et peu définies. Aujourd'hui appelés **EAGLEs (Emerging And Growth Leading Economies)**, Économies émergentes et moteurs de la croissance), ils sont situés en Asie (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Thaïlande), en Amérique latine (Brésil, Argentine, Mexique), au Proche-Orient et en Afrique (Égypte, Arabie Saoudite, Turquie, Afrique du Sud, Nigéria). Ces pays ont en commun une population nombreuse, une forte croissance économique, ainsi qu'une production et une consommation abondantes. Les plus puissants, les **BRICS** – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – produisent un cinquième de la richesse mondiale, et ont assuré 40% de la croissance du PIB mondial jusqu'en 2010. Les pays émergents pèsent de plus en plus dans la mondialisation grâce à leur présence au sein du **G20** et grâce à leur FTN de plus en plus actives : 109 des 500 premières FTN mondiales sont chinoises. Mais ces pays sont loin d'être aussi développés que les pays industrialisés (l'IDH de l'Inde n'est qu'au 137^{ème} rang mondial) et leurs économies restent fragiles, comme le montre la croissance ralentie de la plupart des BRICS depuis 2010.

2. Les villes mondiales sont les principaux centres d'impulsion de la mondialisation.

a) Ces villes sont d'abord des métropoles riches et actives. Popularisée par les travaux de la sociologue néerlandaise Saskia Sassen, la notion de « ville mondiale » (**global city**) désigne en premier lieu des villes dont la population est plusieurs fois millionnaire et dont le Produit Urbain Brut peut être comparé au PIB des États les plus riches du monde : estimé à 1 500

milliards de dollars, le PIB de Tokyo équivaut au PIB du Canada, la 10^{ème} puissance mondiale. Mais ces villes se caractérisent surtout par leurs **très fortes capacités de commandement économique et politique**. Dans leurs quartiers d'affaires (*Central Business District*), reconnaissables aux *skylines* formées par des gratte-ciel, se trouvent les sièges des principaux acteurs de la mondialisation: les plus nombreux des sièges sociaux des principales FTN sont installés à Beijing, Tokyo, Paris ou New York, tandis que d'autres villes, comme Genève ou Bruxelles, accueillent de nombreuses organisations internationales.

b) Les villes mondiales sont également influentes et attractives. Un grand nombre d'entre elles sont des **foyers majeurs d'innovation et de culture**, grâce à leurs universités (dont le classement mondial est largement dominé par les États-Unis) et à leurs centres de recherche, conçus sur le modèle de la Silicon Valley de San Francisco, qui attirent des étudiants et des scientifiques venus du monde entier. Elles ont aussi la capacité d'attirer **des millions de visiteurs** en valorisant leur patrimoine (Dubai est de ce point de vue un exemple remarquable) ou en organisant des événements internationaux comme les Jeux Olympiques. Pour chacun de ces aspects, une très forte concurrence oppose les villes mondiales les unes aux autres.

c) Ces villes sont enfin très fortement connectées les unes aux autres. Parce qu'elles disposent ou parce qu'elles sont à proximité des plus grands aéroports, des principaux ports ou des plus grandes bourses du monde, ces villes **sont les lieux les plus accessibles de la planète** pour les flux de mondialisation. Cela leur permet de former un réseau – nommé **l'archipel métropolitain mondial** – dominé par New York, Londres, Tokyo et Paris et organisé autour de trois grandes **mégalo-pôles** (la Mégalo-polis, la « dorsale européenne » et la mégalo-pôle japonaise), qui constituent les **« hyper-centres »** de la mondialisation.

3. D'autres territoires, fortement spécialisés, sont privilégiés par la mondialisation

a) Ce sont d'abord des lieux de passage des flux de marchandises et de capitaux. L'une des conséquences de la mondialisation est la multiplication **des zones franches** et **des paradis fiscaux**, vers lesquels se portent de nombreux flux de marchandises et de capitaux, attirés par la faiblesse des contrôles et des fiscalités imposés par les États. Les zones franches commerciales sont de simples lieux de transit, tandis que les zones franches d'exportation (comme celles de la frontière américano-mexicaine, où s'installent des *maquiladoras*) sont des lieux de passage autant que des lieux de production. D'autres territoires privilégiés par les FTN sont ceux **qui accueillent les délocalisations** avec le soutien des États qui cherchent à dynamiser leur économie : c'est ainsi que la région de Bangalore, en Inde, s'est imposée comme l'une des capitales de l'industrie informatique mondiale.

b) Ce sont aussi les lieux de passage des mobilités humaines. Une autre conséquence de la mondialisation est la multiplication **des zones transfrontalières** qui se développent en même temps que s'intensifient les échanges internationaux. L'EuroDistrict Trinational de Bâle-Mulhouse-Fribourg, aux frontières de la Suisse, de la France et de l'Allemagne, se caractérise à la fois par un tissu urbain continu, par de nombreuses infrastructures communes aux trois villes et par d'intenses migrations pendulaires. D'autres exemples de territoires privilégiés par les mobilités mondialisées se trouvent dans **les zones touristiques** qui multiplient les travaux d'équipement afin d'attirer les flux touristiques internationaux. La station balnéaire de Cancun, au Mexique, accueille ainsi 5 millions de touristes chaque année et celle de Pattaya, en Thaïlande, 8 millions.

c) Les zones industrialo-portuaires sont des espaces majeurs de production et d'échange. Installées dans tous les grands ports mondiaux, et souvent transformées en zones franches, elles sont au départ et à l'arrivée des flux mondiaux de marchandises. Pour les développer, les États multiplient les travaux d'infrastructure permettant d'accroître leur activité : **Shanghai** est devenu le premier port du monde grâce à son avant-port de Yangshan desservi par un pont de 33 km de long. **Rotterdam** reste le premier port d'Europe grâce à des zones industrielles qui s'étendent sur plus de 40 km.

II. Les périphéries de la mondialisation

1. Certains territoires sont à l'écart de la mondialisation.

a) Les régions isolées et enclavées sont les plus éloignées des flux de la mondialisation. 95% de la population de la Terre vivant sur 10% des terres émergées, de vastes territoires n'ont que des contacts limités avec le reste du monde : dans les **grands Nord**s américain et eurasiatique, dans les **régions de haute montagne** comme l'Himalaya ou les Andes, dans les **régions désertiques** du Sahara, d'Australie ou de l'Amazonie ou encore dans certains archipels du Pacifique, des régions entières, représentant 10% des terres émergées, sont à plus de 48 heures (par terre ou par mer) d'une ville de plus de 50 000 habitants. Dans ces espaces très peu intégrés à la mondialisation, se trouvent des « **peuples premiers** » qui, comme les Sentinelles du Nord dans l'archipel indien des Andaman, refusent toute relation avec le reste du monde. D'autres territoires sont à l'écart des flux de la mondialisation en raison de leur **enclavement géographique** (leur territoire n'a pas de littoral, la Bolivie par exemple) ou de leur **enclavement réticulaire** (leurs réseaux de circulation terrestres n'ont que des liaisons rares et indirectes avec les espaces océaniques, comme en Afghanistan).

b) D'autres régions se sont fermées en partie ou en totalité aux flux de la mondialisation. Si **la Corée du Nord** présente le cas unique d'avoir choisi de fermer ses frontières pour maintenir intact son régime communiste stalinien, d'autres États, pourtant plus ouverts, créent des barrières à leurs frontières pour limiter les flux de la mondialisation : c'est le cas de la Chine (équipée d'un « **bouclier doré** », surnommé « *the Great Firewall of China* »), de l'Iran ou de l'Arabie Saoudite qui ont mis en place un contrôle extrêmement strict sur les flux Internet provenant de l'étranger; c'est aussi, et de plus en plus, le cas des nombreux États qui **ferment leur frontières** pour limiter les flux migratoires arrivant sur leur territoire : la Hongrie a ainsi construit un mur pour arrêter les migrants venant de Serbie, le Botswana a totalement fermé sa frontière avec le Zimbabwe.

2. De nombreux territoires sont aux marges de la mondialisation.

a) Certains sont marginalisés par leur faible développement. Les 47 **Pays les Moins Avancés** cumulent les handicaps pour s'insérer dans la mondialisation : ces États – 33 en Afrique, 9 en Asie, 4 en Océanie et 1 en Amérique – ont en commun d'avoir un faible PIB (moins de 1 000\$ par habitant), un faible développement humain et une grande vulnérabilité économique. Entre autres handicaps, leurs infrastructures de transport peu développées et leurs systèmes de formation peu performants limitent l'arrivée d'investissements étrangers qui leur permettraient de valoriser leurs ressources naturelles et humaines : alors qu'ils regroupent près de 10% de la population de la Terre, les PMA ne produisent que moins de 1% du PIB mondial et ne participent qu'à hauteur de 0.5% au commerce mondial. Cette marginalisation

concerne aussi, à l'intérieur des États dont une partie du territoire est intégrée à la mondialisation, de **nombreuses régions rurales** ou peu urbanisées ainsi que les **quartiers déshérités** des villes du Nord et plus encore les **bidonvilles** des villes du Sud.

b) Les « zones grises » sont une autre sorte de marge de la mondialisation. Ce sont toutes les parties du monde qui échappent au contrôle et à l'autorité d'un État. Elles peuvent être des quartiers de métropoles contrôlés par des gangs ou par des mafias, des régions séparatistes ou sécessionnistes à l'intérieur d'un État, voire des États tout entiers. Les cas les plus extrêmes de ces « **États défaillants** » (*failed states*) sont la Somalie ou la République Centrafricaine, dans lesquels le gouvernement ne contrôle qu'une toute petite fraction du territoire. Les « zones grises » sont des régions de grande insécurité, mais elles ne sont pas totalement coupées de la mondialisation, puisque l'absence de contrôle étatique favorise la prolifération de **trafics illicites** (de drogue, d'armes ou de contrefaçon) eux-mêmes mondialisés. De manière générale, l'absence ou les carences des États entraîne la prolifération de **l'économie informelle** : selon les estimations les plus fréquentes, celle-ci représenterait un tiers du PIB des États d'Afrique subsaharienne.

III. Les espaces maritimes, une approche géostratégique

1. Les espaces maritimes sont devenus des lieux clés de la mondialisation

a) La plus grande partie des échanges des marchandises passe par les océans. Du fait de la Division Internationale du Travail opérée par les FTN et grâce à l'usage croissant de conteneurs standardisés, le trafic commercial maritime – 80% des échanges mondiaux – a **triplé depuis 1980**, alors que la capacité de la flotte mondiale a **doublé depuis 10 ans**. Les routes maritimes les plus fréquentées permettent de relier au plus vite les principaux pôles de l'économie mondiale, en empruntant les canaux de **Suez** ou de **Panama** et les détroits de **Malacca**, d'**Ormuz**, de **Bab-el-Mandeb** et du **Pas-de-Calais** : plus de 25% du trafic maritime mondial transite par le Pas-de-Calais (20% pour le détroit de Malacca) et 30% des exportations mondiales de pétrole passent par le détroit d'Ormuz. La fréquentation de **ces passages stratégiques** est telle qu'elle rend nécessaire l'élargissement des canaux de Suez et de Panama et l'ouverture de nouvelles routes maritimes, notamment dans l'océan Arctique.

b) Les océans voient également passer les autres flux de la mondialisation. Grâce à un réseau de plus en plus dense de câbles de communication, **99% des communications internationales** passent par le fond des océans. Ceux-ci sont aussi des lieux de passage de nombreux flux migratoires de plus en plus clandestins et font l'objet d'une **exploitation touristique** croissante, surtout en Méditerranée et dans les Caraïbes. L'importance sans cesse accrue des espaces maritimes s'explique par **une littoralisation** toujours plus poussée du peuplement et des activités. Alors que les 2/3 de la population mondiale vivent à moins de 100 km d'une côte, de multiples aménagements (les polders aux Pays-Bas, les îles artificielles au Japon) permettent d'accueillir toujours plus d'activités sur les littoraux.

2. Les ressources des espaces océaniques sont elles aussi de plus en plus exploitées.

a) La population mondiale tire de la mer une part croissante de son alimentation. 160 millions de tonnes de poisson ont été pêchées en 2015, soit, en moyenne, **20 kg par habitant de la planète**, contre 10 kg dans les années 1960. Cette croissance, surtout due à la Chine qui est le premier consommateur mondial de produits halieutiques, provoque l'élargissement des

zones de pêche à l'ensemble des océans, ainsi qu'un épuisement de plus en plus prononcé de leurs ressources, désormais compensé par le développement rapide de **l'aquaculture**.

b) Les océans sont aussi des espaces majeurs de la production énergétique mondiale. 30% de la production d'hydrocarbures est assurée par des **gisements off-shore**, favorisés par l'amélioration des techniques de prospection et de forage. Les gisements les plus productifs sont ceux du Golfe Persique, de la mer du Nord, du Golfe de Guinée et de la mer de Chine, mais d'autres gisements sont **en cours de prospection**, notamment dans l'océan Arctique à la faveur du réchauffement climatique. C'est enfin au fond des océans que se trouvent **de nombreux minerais** (les nodules polymétalliques des grands fonds marins contiendraient 80% des réserves minérales mondiales), dont les **« terres rares »**, indispensables à l'industrie électronique. Mais, en plus d'être souvent très coûteuse, l'exploitation croissante de ces ressources fait peser **de graves menaces** sur l'équilibre écologique des espaces océaniques.

3. Du fait de leur importance croissante, les océans sont de plus en plus convoités.

a) Le droit de la mer est défini depuis 1982 par la convention de Montego Bay. Selon cette convention, tous les États qui disposent d'un littoral contrôlent en totalité les espaces maritimes qui les bordent dans une limite de **deux fois 12 milles marins** au droit de leurs côtes (la mer territoriale et sa zone contigüe). Au-delà, et jusqu'à une limite de **200 milles**, ils possèdent les ressources de ces mêmes espaces, qui forment leur **Zone Économique Exclusive**, mais ils ne peuvent pas interdire le passage à l'intérieur de celle-ci. Les plus vastes ZEE du monde sont celles des États-Unis, de la France, de l'Australie et de la Russie.

b) La délimitation des ZEE suscite de multiples tensions. Alors que de nombreux États ne parviennent pas à se mettre d'accord sur **les limites de leurs ZEE** lorsqu'elles se chevauchent, beaucoup d'autres revendiquent de minuscules terres émergées pour élargir celles-ci. C'est surtout le cas en **mer de Chine méridionale**, déjà disputée entre les Philippines, le Vietnam et la Malaisie, où la Chine aménage les îles Spratlys et Paracels pour pouvoir revendiquer l'ensemble de la zone. C'est aussi le cas en **mer de Chine orientale**, où le Japon, la Chine et Taïwan se disputent les îles Diaoyu/Senkaku. D'autres États demandent quant à eux un élargissement de leur ZEE au-delà des 200 milles jusqu'à la limite du plateau continental : en 2007, la Russie a ainsi planté son drapeau au fond de l'**océan Arctique**, pour manifester ses ambitions sur cet espace, par ailleurs revendiqué par les États-Unis, le Canada, le Danemark et la Norvège.

c) Le contrôle des océans devient une nécessité croissante. Pour affirmer leur souveraineté et pour assurer la sécurité de leurs approvisionnements, de nombreux États renforcent leur puissance maritime : **les États-Unis**, qui entretiennent des flottes sur tous les océans, **la France** et **le Royaume-Uni**, dont la puissance navale est moindre mais plus ancienne, sont aujourd'hui rejoints par **la Russie, la Chine** ou **l'Inde**, qui développent leurs marines de guerre et installent des bases navales en dehors de leurs frontières. L'océan Indien, où se rencontrent les marines américaine, française, britannique, chinoise et indienne est une bonne illustration de cette nouvelle **« course aux armements »** navals. Mais celle-ci n'empêche pas un grand nombre d'espaces maritimes de devenir **des zones d'insécurité**, du fait de la recrudescence de la piraterie, particulièrement au large de la Corne de l'Afrique, dans le Golfe de Guinée et en mer de Chine méridionale, ou **des « zones grises »**, par lesquels transitent de multiples trafics ou les migrations clandestines.